



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°496 du 17 au 23 octobre 2024

TRANSITION

LA PRÉSIDENTIELLE
EN LIGNE DE MIRE ?

MODIBO M. MAKALOU

DÉCRYPTE LA LOI DE
FINANCES 2025

CAN 2025

LE MALI AUX PORTES
DE LA QUALIFICATION

CENTRE DU MALI

L'INTERMINABLE INSTABILITÉ

Le Centre du Mali continue de s'enfoncer dans la crise. Les conséquences de l'insécurité généralisée qui règne dans les régions de cette partie du pays depuis des années se multiplient.

GRATUIT

Ne peut être vendu

LE PIRATAGE AUDIOVISUEL C'EST DU VOL !



ADAMA TRAORÉ
METTEUR EN SCÈNE

MAIMOUNA DOUMBIA
COMÉDIENNE

FOUSSEYNI MAIGA
RÉALISATEUR

ATT JUNIOR
COMÉDIEN HUMORISTE

EVA BAGAYOGO
COMÉDIENNE

OUSMANE DICKO
COMÉDIEN



- RISQUE DE BLOCAGE DES IMAGES
- EXPOSITION DES ENFANTS A DES IMAGES NON APPROPRIÉES
- MANQUE À GAGNER POUR L'ÉTAT
- PERTE DE REVENUS POUR LES ARTISTES

#JEMENGAGECONTRELEPIRATAGE



ÉDITO

Une rentrée scolaire en eaux troubles !

Les pluies diluviennes de cette année ont provoqué de graves inondations, plongeant le secteur éducatif dans une crise sans précédent. Le report de la rentrée scolaire au 4 novembre, annoncé in extremis par le ministère de l'Éducation nationale, ne répond pas vraiment aux attentes. Initialement prévue pour le 1er octobre, la rentrée a été repoussée en raison des fortes pluies, laissant de nombreuses familles dans l'incertitude. Plus d'une centaine d'écoles sont actuellement occupées par des sinistrés et d'autres sont submergées ou gravement endommagées. Malgré les avertissements des syndicats, le ministère avait insisté sur la date initiale, ne changeant d'avis qu'à la dernière minute. Certes, le report était nécessaire, mais il ne suffit pas. À quelques semaines de la nouvelle date, force est de constater qu'aucune mesure concrète n'a été prise pour garantir une reprise des cours dans de bonnes conditions. Les syndicats, en colère, exigent des garanties. Ils appellent à un dialogue pour s'assurer que les écoles soient prêtes à accueillir les élèves en toute sécurité. Malheureusement, le ministre semble préférer donner des ultimatums plutôt que de s'engager dans des discussions constructives avec les acteurs du monde éducatif. Pendant ce temps, outre les infrastructures scolaires qui restent à réparer, des familles sinistrées attendent toujours des solutions pour se reloger. Le spectre d'une année blanche plane sur le secteur éducatif. Face à cette menace, enseignants, parents et élus locaux réclament une concertation immédiate. La rentrée scolaire ne doit pas se faire au détriment des conditions de sécurité et d'apprentissage des élèves. Certes, les inondations ont bouleversé la vie de nombreuses familles, mais l'avenir de milliers d'enfants ne doit pas être sacrifié sur l'autel de l'impréparation. Il est encore temps d'agir, mais cela nécessite des actions concrètes, pas seulement des promesses en l'air !

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

15

C'est le nombre d'heures durant lesquelles les joueurs nigériens sont restés coincés dans un aéroport en Libye, où ils s'étaient rendus pour le match les opposant au pays pour les éliminatoires de la CAN 2025.

ILS ONT DIT...

« Cette nouvelle posture adoptée par les terroristes s'explique par le fait qu'ils veulent à tout prix détourner les forces armées maliennes de leur mission de contrôle et d'exercice effectif de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire malien, plus précisément dans les régions du Nord ». **Colonel-major Souleymane Dembélé, Directeur de la DIRPA**, le 14 octobre 2024.

« En ce jour marquant le 37ème anniversaire de ce tragique événement, je rends un vibrant hommage à Thomas Sankara, ce grand visionnaire qui a marqué et continue de marquer de façon indélébile l'histoire de notre nation par son intégrité, son patriotisme et son engagement indéfectible pour le Burkina Faso ». **Capitaine Ibrahim Traoré, Président de transition du Burkina Faso**, le 15 octobre 2024.

RENDEZ-VOUS

18 octobre 2024 :

Rentrée scolaire avec le Professeur – Ciné Magic – Bamako

19 octobre 2024 :

ESCO-P en concert – Palais des sports – Bamako

19 octobre 2024 :

Bamako vit en rose – Hôtel Azalaï – Bamako

19 octobre 2024 :

Don de sang, 2ème édition – Hôtel Azalaï – Bamako

UN JOUR, UNE DATE

20 octobre 2011 : Mort de l'ancien Président libyen Mouammar Kadhafi après plus de 40 ans au pouvoir.



Le prix Nobel d'économie a été décerné le 14 octobre à **Daron Acemoglu, Simon Johnson** et **James Robinson** pour leurs études sur la façon dont les institutions se forment et affectent la prospérité entre les nations.



Le Capitaine des Bleus, **Aurélien Tchouaméni**, a été expulsé du terrain après avoir reçu deux cartons jaunes lors d'un match contre la Belgique.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Orange Mali a offert 10 millions à chaque équipe championne d'Afrique U18 (filles et garçons) le 14 octobre 2024.

CENTRE DU MALI : L'INTERMINABLE INSTABILITÉ

Alors que la localité de Tinzawatène, dans l'extrême nord du pays, à la frontière avec l'Algérie, mobilise depuis plusieurs semaines les grands moyens de l'armée pour son contrôle, le Centre du Mali continue de s'enfoncer dans la crise. Les conséquences de l'insécurité généralisée qui règne dans les régions de cette partie du pays depuis des années se multiplient, faisant du Centre une zone en constante quête de stabilité.

MOHAMED KENOVI

Le Centre du Mali est-il condamné ad vitam æternam à croupir dans l'instabilité ? Depuis 2015, lorsque la crise sécuritaire s'est intensifiée, elle s'est métastasée au fil des années pour atteindre les régions de cette partie du territoire national. Bien que les régions de Mopti, Bandiagara, Douentza et Ségou, où les groupes armés terroristes subissent de plus en plus fréquemment les ratissages des Forces armées maliennes, continuent d'enregistrer quelques attaques sporadiques, celle de San fait face depuis quelques semaines à une augmentation des incidents sécuritaires visant les forces de sécurité, particulièrement dans le cercle de Tominian. Le 9 octobre dernier, une mission d'escorte de la Garde nationale a été prise dans une embuscade entre Wena et Ganga, faisant un mort et des blessés dans les rangs de l'armée. Plus tôt, au début du mois d'octobre, une autre mission de la Gendarmerie nationale avait été visée par une embuscade dans la même zone, à Ouan. Fin juillet, une patrouille de la Gendarmerie nationale a également été attaquée par des éléments du JNIM au nord-est de Timissa, causant des morts et des dégâts matériels des deux côtés.

Les civils ne sont pas épargnés. Au cours des derniers mois, plusieurs forains ont été la cible d'attaques de groupes armés. Une église dans la localité de Mandiakuy a également été prise pour cible. Ces groupes armés ont multiplié les incursions dans d'autres villages de la région de San,

notamment ceux qui ont refusé de conclure des pactes de soumission avec eux. En conséquence, plusieurs personnes ont été contraintes de se déplacer vers le chef-lieu de la région ou d'autres localités avoisinantes.

Déplacements massifs Ces récents déplacements dans la région de San viennent accentuer l'épineux problème des personnes déplacées internes auquel est particulièrement confronté le Centre du Mali ces dernières années. Selon la Direction régionale du développement social et de l'économie solidaire (DRDSES) de Mopti, il a été enregistré concernant les personnes déplacées internes (PDI) dans la région au cours du premier semestre de l'année 2024, un total de 465 ménages, regroupant 2 522 personnes, 1 165 hommes et 1 357 femmes. Parmi eux, 1 455 enfants. Sur la même période, la Matrice de suivi des déplacements (DTM) publiée par la Direction nationale du développement social (DNDS) a

47% des écoles fermées à Mopti le sont en raison de la menace des groupes armés et 34% pour absence des enseignants par peur de l'insécurité. (...) À Douentza, 223 écoles ont fermé leurs portes, privant 66 000 enfants d'accès aux classes.

recensé plus de 11 500 personnes déplacées internes supplémentaires à Bandiagara, Douentza et Mopti, soit 33% du total des PDI identifiées dans le Centre. Plus globalement, à la date du 31 mai 2024, dans la région de Mopti, 17 611 ménages, soit un total de 57 524 personnes, étaient déplacés. C'est la région



Gare routière de Sévaré, 2022.

qui enregistre le plus grand nombre de ménages déplacés même si, en termes d'individus touchés, la région de Ménaka vient en première position. Avec respectivement 47 122, 38 940 et 15 741 personnes déplacées internes, les régions de Bandiagara, Ségou et San

Écoles fermées Les mêmes raisons sécuritaires à l'origine du déplacement massif à l'intérieur des régions du Centre ont aussi conduit à la fermeture de plusieurs écoles. Dans la région de Mopti, la situation en juin 2024 montrait, selon les chiffres de l'Académie d'en-

seignement de la région, 262 écoles non fonctionnelles sur un total de 787, soit un taux de 33,29% dans les deux académies de Mopti et Tenenkou. Selon la même source, 47% de ces écoles sont fermées en raison de la menace des groupes armés et 34% pour absence des enseignants par peur de l'insécurité.

rité. Au total, dans la région de Mopti, 745 enseignants ont abandonné leur poste. À en croire la même source, dans la région voisine de Douentza, 223 écoles ont fermé leurs portes, privant 66 000 enfants d'accès aux classes. Une source locale contactée confirme cette situation mais affirme que la

REPÈRES

2015 : Intensification de la crise au Centre.

166 258 : Nombre cumulé de personnes déplacées internes dans les 5 régions du Centre (Mopti, Bandiagara, Ségou, San, Douentza) à la date du 31 mai 2024.

485 écoles fermées dans les régions de Mopti et Douentza (Juin 2024).

ville de Douentza n'est pas concernée. « À l'intérieur de la région, pratiquement toutes les écoles sont fermées. Mais à Douentza ville, elles ont toutes ouvert l'année passée et sont prêtes à ouvrir cette année » estime-t-il.

Économie au ralenti La détérioration du climat sécuritaire dans le Centre du Mali a conduit au fil des années à la paralysie totale de l'économie locale. Avec la multiplication des attaques des groupes armés et la persistance de la menace terroriste dans cette zone, le tourisme, qui autrefois participait significativement à la vitalité économique des régions de Mopti et de Bandiagara notamment, ne prospère plus. Plusieurs autres activités génératrices de revenus sont également à l'arrêt. « En ce qui concerne Bankass, on peut dire que l'économie locale est paralysée. Ni

les commerçants ni les opérateurs économiques ne peuvent participer aux foires hebdomadaires des communes », se désole Mamoutou Guindo, Président du Conseil local de la jeunesse de Bankass. « À cela s'ajoute l'arrêt des activités génératrices de revenus. Les activités des jeunes sont presque au point mort. Les femmes qui épaulaient leurs maris dans les charges des ménages ne peuvent plus tenir de petits commerces dans les foires », poursuit-il. Ce porte-voix de la jeunesse locale de Bankass affirme par ailleurs que plus de la moitié des terres cultivables du cercle est abandonnée pour des raisons sécuritaires et, plus grave, que la plupart des champs ont été récemment affectés par les inondations. À l'en croire, l'élevage, l'autre principale activité pratiquée dans le cercle, est aussi impacté par la crise, tout le bétail ayant été emporté par les terroristes. À Douentza, la situation est aujourd'hui un peu moins alarmante, selon une source locale qui confie qu'à l'exception d'une commune, Haïré, qui subit un blocus depuis un an et demi, sans entrée ni sortie de marchandises, « dans les autres localités, les marchés fonctionnent et les commerçants s'y rendent ».

Des initiatives sans résultats concrets Face à la persistance de la crise sécuritaire au Centre du Mali, le gouvernement a adopté en février 2017 un Plan de sécurisation intégré des régions du Centre. Il concernait uniquement les régions de Mopti et de Ségou et avait pour objectif de pacifier ces régions et d'y réduire de manière significative, voire supprimer complètement, les causes de l'insécurité et du terrorisme par la mise en œuvre d'actions en matière de sécurité, de gouvernance, de développement local et de communication. Mais ce plan a connu des manquements dans la concrétisation des actions définies, au point que malgré son adoption, trois ans

3 QUESTIONS À



SOUMAÏLA LAH

Coordinateur national de l'Alliance citoyenne pour la réforme du secteur de la Sécurité

1 Comment expliquer la persistance de l'instabilité dans le Centre du Mali depuis plusieurs années ? Le Centre du Mali a longtemps été l'épicentre de l'instabilité, qui s'est progressivement étendue à l'ensemble du pays. Les groupes armés terroristes et les bandits en tous genres ont établi leurs bases arrières dans plusieurs localités de cette région, rendant leur démantèlement extrêmement difficile. C'est l'une des raisons pour lesquelles cette zone reste instable. De plus, il ne faut pas oublier que cette région fait partie de la zone des « Trois frontières ».

2 Pourquoi de nombreuses initiatives visant à stabiliser cette région ont-elles échoué ? Ces initiatives ont souvent un caractère trop politique et manquent d'impact concret sur le terrain. Elles nécessitent un suivi rigoureux et l'élaboration d'un plan de développement solide. Ce plan devrait permettre aux localités concernées de créer des opportunités économiques afin de détourner les jeunes des tentations de rejoindre les groupes armés.

3 Quelles sont les mesures nécessaires pour pacifier définitivement cette zone ? Plusieurs actions sont indispensables. La première est une volonté politique ferme, accompagnée d'une initiative basée sur un dialogue franc, sincère et inclusif. En parallèle, il faut mettre en place des initiatives économiques intégrées qui permettront de créer des conditions favorables à une paix durable et à la réconciliation dans la région.



Des déplacés internes à Faladié, juillet 2023.

après, en 2020, la crise s'est élargie à d'autres localités. En août 2022, deux ans après le renversement du régime du Président IBK, le gouvernement de transition a à son tour adopté une Stratégie nationale de stabilisation des régions du Centre, avec un lancement officiel en mars 2023 et un plan d'actions 2022-2024. Estimée à 956,1 milliards de francs CFA, elle s'articule autour de quatre axes : le rétablissement de la paix,

de la sécurité et de la cohésion sociale ; l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de la justice ; la gestion des questions humanitaires et le relèvement économique et la communication et la coordination des interventions. À l'instar du plan de sécurisation intégré des régions du Centre de 2017, cette Stratégie nationale peine également à résoudre définitivement la crise. Pour Baba Dakono, Secrétaire exécutif de l'Observatoire

citoyen sur la gouvernance et la sécurité, cela est dû à un certain nombre de paramètres. « La stratégie n'a jamais véritablement décollé. Elle a été élaborée principalement par le cadre politique pour la gestion de la crise sécuritaire au Centre. Ce cadre était principalement soutenu par des partenaires étrangers, dont la MINUSMA et d'autres acteurs. Avec le retrait de certains de ces partenaires, comme la mission onusienne, et le rétrécis-

sement de l'appui au pays, le cadre politique lui-même a été fermé il y a peu plus d'un an, sans qu'on ait véritablement eu l'occasion d'implémenter cette stratégie », explique-t-il.

Pour cet expert des questions sécuritaires, la crise du Centre du Mali perdure parce que les autorités du pays peinent à trouver une réponse globale et multiforme qui inclurait, en plus de la réponse militaire, une stratégie politique, économique et sociale. « Tant qu'on n'aura pas une réponse intégrée qui prenne en compte les différentes dimensions, il sera difficile de venir à bout de cette insécurité », avertit Baba Dakono. « Il y a la nécessité d'avoir une stratégie globale de sécurisation du pays qui permettra de mettre un peu plus en avant les autres dimensions de la crise pour y apporter des réponses », conclut-il. ■



Afribone

CONSÉQUENCES DE L'INSÉCURITÉ DANS LES RÉGIONS DE MOPTI ET DOUENTZA



262 écoles non fonctionnelles sur un total de **787** dans les **2** académies de la région de Mopti (juin 2024)



33 444 enfants affectés (Région de Mopti)



Départ de **745** enseignants de leurs postes



2 522 individus déplacés :
1 165 hommes et
1 357 femmes



Fermeture d'environ **223** écoles dans la région de Douentza



66 000 enfants affectés (Région de Douentza)



956,1 milliards de francs CFA : Coût estimé de la mise en œuvre du Plan d'action de la Stratégie nationale pour la stabilisation des régions du Centre pour la période 2022-2024

TRANSITION : LA PRÉSIDENTIELLE EN LIGNE DE MIRE ?

Reportée sine die en septembre 2023, alors qu'elle était initialement prévue pour février 2024, la présidentielle censée mettre fin à la Transition pourrait finalement se tenir l'année prochaine, en 2025. Même si aucun calendrier officiel n'a encore été établi, les choses semblent évoluer à différents niveaux.

MOHAMED KENOVI

La réapparition du budget alloué aux élections dans la Loi de finances 2025, soumise à l'examen et à l'adoption du Conseil national de transition (CNT) lors de sa session budgétaire ouverte le 7 octobre dernier, constitue l'un des principaux signes avant-coureurs d'une probable tenue de la prochaine élection présidentielle en 2025. Cela témoigne, au moins, d'une volonté politique affirmée de retour à l'ordre constitutionnel dans les prochains mois, plus de quatre ans après le début de la Transition. Retiré à la dernière minute de la Loi de finances 2024 en décembre 2023, le budget pour les élections réapparaît dans le nouveau projet de Loi de finances de l'année à venir avec une hausse de 10 mil-



Rencontre entre l'AIGE et les partis politiques, 2024.

statuer sur le projet de texte. Toujours en lien avec les prochains scrutins, le budget alloué à l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), le principal organe en charge de l'organisation des élections, va également passer de 4,935 milliards de francs CFA à 6,093 milliards.

En juillet, le ministère a initié des rencontres à l'intérieur du pays avec les élus locaux, les autorités traditionnelles et les représentants des partis politiques, notamment dans les cercles de la région de Tombouctou. Les discussions ont porté sur la liste actualisée des bureaux de vote et celle des électeurs établie par le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. Ces rencontres devraient se poursuivre dans d'autres régions dans les semaines à venir, avant de s'achever dans le District de Bamako.

Chronogramme consensuel

Pour parvenir à un chronogramme électoral consensuel, certains acteurs politiques appellent déjà le gouvernement à privilégier la participation de toutes les forces vives du pays et la transparence dans le processus. « Il faudra un calendrier élec-

EN BREF

TABITAL PULAAKU : UN RENOUELEMENT DE BUREAU SOUS TENSION

L'association culturelle peule Tabital Pulaaku s'apprête à tenir, les 19 et 20 octobre 2024, son congrès électoral pour le renouvellement de son bureau national. Pour la succession du président Abou Sow, sept candidats, parmi lesquels l'avocat Maître Hassan Barry et l'expert financier Sékou Mamadou Barry, sont en lice. Initialement prévu les 14 et 15 septembre 2024, le congrès avait été, dans un premier temps, reporté aux 28 et 29 septembre avant d'être à nouveau programmé pour ce week-end. À l'origine de ces reports, l'enlèvement, le 14 août dernier, d'Idrissa Sankaré, 3ème vice-président de l'association et soutien affiché du candidat Maître Hassan Barry. Pour le camp de l'avocat, cet enlèvement aurait été planifié pour forcer M. Sankaré à prendre ses distances avec le processus de renouvellement du bureau. Par ailleurs, lors d'une conférence de presse tenue à Bamako, le mardi 15 octobre, Maître Barry a dénoncé plusieurs irrégularités dans le processus d'organisation du congrès. ■

Au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, des dispositions techniques et administratives sont déjà en cours de mise en œuvre pour préparer les futures élections.

liards, s'élevant désormais à 80,750 milliards de francs CFA. Les Conseillers de l'organe législatif de la Transition devront encore se prononcer pour valider ou non ces fonds alloués aux dépenses électorales. Ils ont jusqu'au 31 décembre prochain pour

Actualisation des bureaux de vote Au ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, selon nos informations, des dispositions techniques et administratives sont déjà en cours de mise en œuvre pour préparer les futures élections.

Justice Étienne Fakaba Sissoko reste en prison

Pas de liberté provisoire pour Étienne Fakaba Sissoko. Malgré la décision de la Cour d'appel de Bamako, rendue le lundi 15 octobre, de lui accorder une liberté sous contrôle judiciaire en attendant l'audience sur le fond du procès prévue, le 11 novembre 2024, l'économiste ne rentrera pas chez lui. En effet, le Parquet général a introduit un pourvoi

en cassation, suspendant immédiatement la décision de la Cour d'appel, qui avait jugé recevable la requête de mise en liberté provisoire introduite par les avocats de M. Sissoko. Ce dernier est poursuivi et détenu depuis sept mois pour "atteinte au crédit de l'État, injures et diffusion de fausses nouvelles perturbant la paix publique". En mai dernier, Étienne

Fakaba Sissoko avait été condamné à deux ans de prison, dont un an ferme, ainsi qu'au paiement de 3 millions de FCFA à titre de dommages et intérêts à l'État. Le chercheur et professeur à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Bamako est mis en cause notamment pour la publication, en 2023, d'un livre intitulé "Propagande, agitation

et harcèlement : la communication gouvernementale pendant la transition au Mali". Il y décrivait une communication gouvernementale "hyper agressive, caractérisée par des contenus de nature douteuse et des méthodes basées sur la propagande, l'agitation, la manipulation et même le mensonge, qui ont permis une forte adhésion de la population". ■

M.K

TM1 JACKPOT

JOUEZ & GAGNEZ !



Achète ton billet à seulement 300 FCFA

Compose le

#463#



TIRAGE AU SORT

DU LUNDI AU SAMEDI
19H00

SUR

TM1

La télé qui vous allume !

Canal+ 2/233 | Malivision 244

MODIBO MAO MAKALOU : « LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU MALI NÉCESSITE UNE GESTION BUDGÉTAIRE RIGOREUSE »

Modibo Mao Makalou, économiste de renom et ancien conseiller à la Présidence, partage son analyse sur le projet de Loi de finances 2025. Avec une expertise en macroéconomie, en politique monétaire et en développement, il insiste sur l'importance d'une politique budgétaire audacieuse pour stabiliser l'économie malienne, particulièrement en cette période de transition politique et économique délicate.

PROPOS RÉCUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Une nouvelle session appelée « Session budgétaire du Conseil National de Transition » s'est ouverte depuis la semaine dernière. Parmi les points à l'ordre du jour figure le projet de Loi de finances 2025. Pouvez-vous revenir sur les grandes lignes et l'importance de cette session ?

Chaque État doit déterminer ses ressources et ses charges, conformément à la Constitution, qui impose un équilibre budgétaire. Le budget est un acte politique fort, adopté en Conseil des ministres puis voté par les députés. Il permet à l'État de lever l'impôt, de s'endetter et de financer ses dépenses, qu'elles soient régaliennes ou liées aux investissements. La session budgétaire d'octobre est cruciale car elle transforme le projet de Loi de finances en Loi de finances, permettant à l'État de collecter les recettes nécessaires et de gérer ses dépenses pour l'année à venir. La session budgétaire est un moment-clé pour fixer les priorités économiques du Mali et assurer la transparence et la rigueur dans la gestion des ressources publiques, tout en répondant aux attentes des citoyens. Elle marque également la volonté de l'État de se conformer aux exigences constitutionnelles et de garantir un développement équilibré.

Quelles sont vos impressions sur les grandes lignes du projet de Loi de finances 2025 ?

Le gouvernement a adopté le 18 septembre 2024 un projet de Loi de finances pour 2025. Les dépenses prévues s'élèvent à 3229,8 milliards de francs CFA, en hausse de 5,18% par rapport à 2024, tandis que les recettes devraient progresser de 10,93%, atteignant 2648,9 milliards. Le déficit budgétaire est estimé à 581 milliards pour



Modibo Mao Makalou, économiste.

2025, en baisse de 14,92% par rapport à 2024, ce qui témoigne d'un effort pour réduire le déséquilibre entre les recettes et les dépenses publiques. Ce budget prévoit également 80,75 milliards de francs CFA pour les élections et 6,093 milliards pour le fonctionnement de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE). Ces fonds montrent la volonté de renforcer la démocratie malienne à travers un processus électoral bien encadré, malgré les défis économiques auxquels le pays est confronté.

Avec le défi de maintenir une croissance économique tout en faisant face à l'instabilité politique et sécuritaire, quelles stratégies budgétaires le Mali devrait-il adopter pour stabiliser son économie et soutenir la création d'emplois pour la jeunesse malienne ?

Le pouvoir d'achat s'effrite, touchant les pays riches et ceux à faibles revenus. L'État doit poursuivre les subventions pour les produits de première nécessité et les transferts d'argent ciblés vers les populations les plus vulnérables, malgré une hausse des dépenses publiques qui risque de peser sur le budget global. Pour soutenir l'économie et favoriser la résilience, le Mali

doit prioriser les dépenses publiques dans des secteurs essentiels tels que l'agriculture, la santé, l'éducation et les infrastructures de base. Ces secteurs ont un fort impact sur la réduction des inégalités et le renforcement de la sécurité alimentaire. En diversifiant la production agricole et industrielle et en améliorant les infrastructures, le Mali pourra offrir de meilleures opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes, renforçant ainsi la cohésion sociale et le développement à long terme.

Pensez-vous que les prévisions budgétaires actuelles suffisent pour faire face aux défis posés par la dette publique et le service de la dette dans le contexte de la situation économique globale du Mali ? Quels ajustements recommanderiez-vous ?

Le Mali exécute son 7ème budget-programme, une approche qui lie les dépenses à des objectifs de performance permettant de mesurer les résultats et de s'assurer que les objectifs fixés sont atteints. Mais la prudence est de mise face à la dette publique, même si celle-ci reste modérée selon le FMI, offrant ainsi une certaine marge de manœuvre au pays

EN BREF

AFRIQUE SUBSAHARIENNE L'ÉDUCATION POUR ASSURER LA CROISSANCE

En Afrique subsaharienne, la faible reprise économique risque de compromettre l'avenir d'un grand nombre de jeunes. Selon la dernière édition du rapport « Africa's Pulse », parue le 14 octobre 2024, deux facteurs sont essentiels à la croissance : stabiliser l'économie et doter la main-d'œuvre de compétences solides et adaptées au marché du travail. « Transformer l'éducation pour une croissance inclusive » est le titre de cette 30ème édition « d'Africa's Pulse ». Selon le rapport économique semestriel de la Banque mondiale sur l'Afrique subsaharienne, l'activité économique régionale devrait croître de 3% en 2024, contre 2,4% en 2023, principalement en raison de la hausse de la consommation et de l'investissement privé. L'inflation devrait diminuer, passant de 7,1% en 2023 à 4,8% en 2024, grâce notamment à des politiques budgétaires et monétaires plus strictes, à la stabilisation des devises et à une amélioration des perturbations dans l'approvisionnement. Pour atteindre une éducation universelle d'ici 2030, les systèmes éducatifs devront accueillir 170 millions d'enfants et d'adolescents supplémentaires, nécessitant ainsi 9 millions de nouvelles classes et 11 millions d'enseignants. ■

La dette publique devrait diminuer à 50,6% du PIB en 2025, mais sa gestion requiert une planification rigoureuse pour éviter une dépendance excessive aux marchés financiers de l'UEMOA. Une diversification des sources de financement, notamment à travers des partenariats publics-privés et le renforcement de la mobilisation des ressources internes, est essentielle pour maintenir la stabilité économique et absorber les chocs externes. ■

Phenoland Graphic Entre tradition et modernité

En 2020, après une longue observation des besoins de sa communauté, Sayon Koné a fondé Phenoland Graphic, une entreprise de graphisme. Titulaire d'une licence professionnelle en gestion des ressources humaines, ce passionné d'art et de culture a choisi de suivre une voie en lien avec sa passion.



Sayon Koné dans son atelier.

Phenoland Graphic se spécialise dans la calligraphie, la sérigraphie, l'impression numérique et les arts plastiques. Depuis sa création, l'entreprise a réalisé plus de 200 projets. Sayon Koné, 27 ans, explique avoir créé Phenoland Graphic pour promouvoir l'esprit entrepreneurial et répondre aux besoins de sa communauté dans le domaine artistique. Il a financé lui-même le lancement de son entreprise : « j'ai économisé longtemps pour acheter les machines et le matériel nécessaire. J'ai fondé ma société sans l'aide de bailleurs, de programmes de financement ou de partenaires externes ». Aujourd'hui, M. Koné emploie cinq collaborateurs, chacun spécialisé dans un domaine : graphisme, cybersécurité, arts plastiques, calligraphie et photographie. Ce qui distingue Phenoland Graphic, c'est sa capacité à combiner tradition et modernité, dans un contexte technologique où l'automatisation domine. « En général, nous créons d'abord nos textes et dessins de manière traditionnelle, puis nous utilisons l'intelligence artificielle pour gagner en rapidité et productivité », explique-t-il.

L'entreprise est reconnue par l'État et permet à Sayon Koné de subvenir à ses besoins. Toutefois, il reconnaît que,

comme toute entreprise, la sienne traverse des périodes de hauts et de bas. À l'avenir, le jeune entrepreneur souhaite élargir les activités de Phenoland Graphic. Mais avant cela

il souhaite finaliser les projets en cours, notamment une série de formations prévue pour durer jusqu'en septembre 2025. ■

FATOUMA CISSE



SPÉCIAL QUIZ

- Aime**
Aime le Post
- Abonne toi**
Abonne toi à notre page Facebook
- Commente**
Indique ta réponse en commentaire

Des surprises à gagner

Jouez du 14 au 18/10/24

www.afribone.com



CONCOURS

SNIPIL : LE SYNDICAT ALERTE SUR LA SITUATION DES TRAVAILLEURS

Le Syndicat National de l'Information, de l'Informatique, de la Presse et de l'Industrie du Livre (SNIPIL) attire l'attention sur la situation difficile que traversent les structures réunies au sein de son regroupement. Retards de salaires, des crédits de fonctionnement, des prestations sociales, la liste des maux n'est pas exhaustive. Si le syndicat se dit disposé au dialogue, il entend donner l'alerte afin que des dispositions soient prises pour traiter ses doléances.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les responsables du SNIPIL face à la presse le 15 octobre 2024.

Lors d'un point de presse tenu le mardi 15 octobre 2024 les responsables du SNIPIL ont tiré la sonnette d'alarme, tout en réitérant leur volonté de maintenir le dialogue. Issu du 14ème congrès du SNIPIL, tenu le 25 janvier 2024, le bureau mis en place a présenté des recommandations en 13 points. Depuis, les responsables du syndicat, qui regroupe l'AGETIC, l'AMAP, l'ANCD, l'APDP, le Cabinet et la DFM du MCENMA, le CNCM, Graphique Industrie, l'ORTM et la SMTD, se sont engagés dans la recherche de solutions aux maux qui assaillent leur secteur. Ils ont ainsi été reçus par les responsables de leurs structures respectives ainsi que par leurs départements de tutelle. Après ces rencontres, ils se disent surpris de l'absence

d'ouverture de « canaux de discussion », malgré « l'urgence des sujets évoqués ». Ce qui, à leurs yeux, constitue « un mépris » et un manque d'intérêt pour l'apaisement du climat social.

Le SNIPIL déplore que depuis plusieurs années beaucoup de ses membres soient injustement privés de leurs droits à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO).

Absence d'écoute Rappelant qu'en réponse à la lettre circulaire du ministère du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social relative à la communication de documents issus de congrès statutaires de syndicats, le SNIPIL avait réitéré sa volonté d'ouvrir les discussions sur des questions qui « mettent à mal la

vie sociale des structures ». Il regrette que sa demande soit restée « lettre morte ». Parmi ses doléances, le SNIPIL déplore que depuis plusieurs années beaucoup de ses membres soient injustement privés de leurs droits à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO). Et cela, avec une double peine, car si la cotisation est prélevée sur leur salaire, ils ne bénéficient ni des allocations familiales, ni des prestations AMO. Pour ceux qui s'apprentent à partir à la retraite, si rien n'est fait ils ne pourront pas bénéficier de leurs pensions. À ces problèmes s'ajoutent l'inapplication par certaines structures de la grille salariale unifiée

trois ans après son adoption, la crise énergétique qui tue les entreprises à petit feu, les retards de salaires ou encore des entreprises en manque de matériel de travail. Face à ces difficultés, le syndicat souhaite que l'État prenne ses responsabilités afin de rétablir les droits des salariés et d'éviter des mouvements de grève. ■

EN BREF

VALIDATION DES MATÉRIELS D'APPRENTISSAGE : L'USAID APPUIE LE MALI POUR RENFORCER L'ÉDUCATION

En partenariat avec l'USAID, le ministère de l'Éducation nationale a organisé le lundi 14 octobre 2024 un atelier dédié à la validation des matériels d'apprentissage de lecture, d'écriture et de mathématiques à l'Académie Malienne des Langues (Amalan). Cette initiative a pour objectif d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans ces matières. Ouvrant les travaux de cette rencontre, le Directeur de l'USAID Doniya Taabolo, Boubacar Bocoum, a souligné que cet atelier constituait « un soutien du gouvernement américain aux efforts des autorités maliennes en faveur de l'amélioration de la qualité de l'éducation et du renforcement de l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des mathématiques ». Il a ajouté que cette rencontre permettra non seulement de valider les documents présentés, mais aussi d'établir une vision commune face aux défis que rencontre l'école malienne pour répondre aux attentes des enfants. Prévu pour une durée de cinq ans, ce programme a pour ambition d'améliorer les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques. Il prévoit également le développement socio-émotionnel des élèves de la 1ère à la 4ème année dans 1 000 écoles des régions du centre du Mali. Le Chef de la section Langues et Communication, Cheick Abdalla Condé, a rappelé que le précédent atelier avait abouti à l'élaboration et à la validation de documents essentiels pour les apprenants des 3ème et 4ème années dans les matières ciblées. ■

Donnez votre avis sur [Journal du Mali](http://www.journaldu mali.com)

SÉNÉGAL : UN AMBITIEUX AGENDA NATIONAL POUR LES 25 PROCHAINES ANNÉES

Lancé par le nouveau Président Bassirou Diomaye Faye, le 14 octobre 2024, il remplace le plan « Sénégal Émergent » de l'ancien Président Macky Sall. Le nouveau plan, qui s'appuie sur le capital humain, ambitionne de réduire la pauvreté et la dette ainsi que de tripler le revenu par habitant.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Le président sénégalais et son Premier ministre lors de la présentation de «Sénégal 2050», le 14 octobre 2024.

«Sénégal 2050» devient désormais la boussole qui guidera les politiques nationales en matière de développement. Prévu pour les 25 prochaines années, ce plan vise une transformation systémique du pays, selon les autorités. Classé parmi les pays à faible développement humain, le Sénégal occupait la 168ème place sur 189 de l'IDH en 2019. Pour bâtir une économie prospère et juste, le pays veut mettre l'accent sur la transformation locale des matières premières et encourager une économie diversifiée et tournée vers l'innovation. Le plan prévoit également un meilleur aménagement du territoire, avec 8 pôles de développement et de transforma-

tion. Dakar, la capitale, représente 46% du PIB et 4 Sénégalais sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté. Au pouvoir depuis avril 2024, Bassirou Diomaye Faye veut mettre fin à la dépendance et au surendettement, réduire la pauvreté et tripler le revenu par habitant. Le plan ambitionne d'atteindre une croissance annuelle moyenne de 6% et de maintenir l'inflation autour de 2%. Pour mener à bien ces réformes, le projet s'appuiera sur un capital humain de qualité et prévoit la formation de 700 000 techniciens sur 5 ans. Le financement de la première phase du plan est estimé à 18 milliards de francs CFA. Grâce à un investissement dans

l'éducation ainsi qu'à des réformes, le plan veut offrir des opportunités égales pour tous, indépendamment du lieu de résidence, à travers une décentralisation poussée.

Cependant, certaines failles ont été relevées dans la démarche, selon des analystes. Il est essentiel d'assurer une participation plus inclusive des citoyens dès le début, afin de les mobiliser, et de prendre en compte leur capacité à suivre et à contrôler l'exécution du plan. « Sénégal 2050 » devra être porté par une jeunesse en phase avec les enjeux mondiaux actuels. Par ailleurs, le Président sénégalais a affirmé que la lutte contre la corruption serait implacable, condition sine qua non pour rétablir la justice sociale. Le Sénégal espère également jouer un rôle de leader dans l'intégration africaine. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

BRICS : UN BLOC FRAGILE ?

Le prochain sommet des BRICS est prévu du 22 au 24 octobre 2024. Ce sera l'occasion d'accueillir de nouveaux membres et de renforcer l'influence de l'alliance. Mais est-ce suffisant pour rivaliser avec le bloc occidental ? Fondée par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine en 2006, puis rejointe par l'Afrique du Sud en 2010, l'alliance des BRICS s'étend progressivement. Lors du sommet de 2023 en Afrique du Sud, de nouveaux membres comme l'Éthiopie, les Émirats Arabes Unis, l'Iran, l'Égypte et l'Arabie saoudite ont rejoint le bloc. Cette année, la Turquie, l'Azerbaïdjan et la Malaisie frappent à la porte et la liste des pays souhaitant adhérer continue de s'allonger. L'Algérie, dont la candidature avait été refusée l'année dernière, ainsi que la Thaïlande et le Kazakhstan veulent également faire partie de l'alliance. Cependant, le processus d'adhésion ainsi que les conditions d'acceptation des candidatures, sont souvent influencés par le pays organisateur du sommet plutôt que par des critères prédéfinis, ce qui affecte l'élargissement et la nature de l'organisation. Cette dynamique pose la question de savoir si les BRICS peuvent devenir une alternative solide aux organisations occidentales ou s'il s'agit simplement d'une union de coopération économique renforcée. Certains pays adhèrent à la banque des BRICS sans pour autant faire partie du bloc, ce qui complexifie encore la nature de cette alliance. ■

F.C

ÉCHOS DES RÉGIONS

SIBY : LA VILLE ACCUEILLE LA JOURNÉE DES FEMMES RURALES

Située à 40 km de Bamako, la ville de Siby accueille la Journée mondiale de la femme rurale, couplée à la Journée mondiale de l'alimentation, ce jeudi 17 octobre 2024. Connue pour son potentiel touristique et économique, la cité abrite la Maison du Karité, qui, à travers les coopératives de femmes, assure la transformation du beurre de karité. Placée sous le thème « Rôle et place des femmes rurales dans la construction d'un Mali nouveau », cette célébration est l'occasion de rappeler les efforts à fournir pour permettre à cette population vulnérable de jouir pleinement de ses droits. Au Mali, les femmes représentent 60% de la main-d'œuvre agricole et produisent 80% de notre alimentation. Malgré cette contribution essentielle, elles font face à d'énormes défis. Seulement 7% d'entre elles sont propriétaires de terres et moins de 1% ont accès au crédit agricole. Ces difficultés entravent l'épanouissement de ces femmes et de leurs communautés. ■

F.M

ÉLIMINATOIRES CAN 2025 : MALI - GUINÉE BISSAU, UNE DOUBLE CONFRONTATION AU GOÛT D'INACHEVÉ

Les Aigles du Mali ont affronté la Guinée-Bissau dans le cadre des 3ème et 4ème journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025, prévue au Maroc. Ces rencontres, disputées à Bamako et à Bissau, ont permis aux deux équipes de se jauger, même si le Mali partait largement favori face à une équipe de Guinée-Bissau, plus modeste en termes de palmarès et d'expérience dans cette compétition continentale.

MASSIRÉ DIOP



Les Aigles se sont contenté d'un nul vierge face à la Guinée Bissau le 15 octobre 2024.

Le premier acte de cette double confrontation a eu lieu le mardi 8 octobre 2024 au Stade du 26 Mars de Bamako. Les Aigles du Mali, devant leur

public, ont réussi à arracher une victoire précieuse par la plus petite des marges (1-0). Le but décisif a été inscrit par El Bilal Touré, de retour en sélection, offrant ainsi

à son équipe 3 points essentiels. Cette rencontre, bien que marquée par une domination malienne, n'a pas convaincu les observateurs quant à la forme des Aigles. Les hommes du sélectionneur belge Tom Saintfiet ont montré un jeu en demi-teinte, manquant de créativité et de tranchant offensif malgré leur supériorité technique. Pour le match retour, les Aigles se sont déplacés à Bissau le mardi 15 octobre 2024 pour affronter les Djurtus. Ce second acte s'est soldé par un score nul et vierge (0-0). Une rencontre disputée dans un contexte difficile, où les Bissau-guinéens, portés par leur public, ont opposé une résistance farouche aux offensives maliennes. Malgré plusieurs tentatives, les Aigles n'ont pas su trouver la faille pour s'imposer. Ce match nul a laissé un goût d'inachevé au Mali, qui, malgré une domination relative, n'a pas réussi à concrétiser ses actions.

Avec ce nul à l'extérieur, les Aigles ont engrangé 4 points sur les 6 possibles contre la Guinée-Bissau, portant leur total à 8 points après 4 journées. Le Mali partage ainsi la tête de son groupe avec le Mozambique, avec une différence de but favorable à ce dernier, qui a disposé de l'Eswatini sur le score de 3 buts à 0. Les deux équipes sont bien parties pour se qualifier pour la prochaine Coupe d'Afrique, prévue en décembre 2025 au Maroc, à deux journées de la fin des éliminatoires. ■

CAN 2025 Sept pays déjà qualifiés

Après seulement quatre journées d'éliminatoires, sept pays ont déjà validé leur ticket pour rejoindre le Maroc, pays hôte et qualifié d'office. L'Algérie, l'Angola, la RD Congo et l'Égypte ont réalisé un parcours sans faute, avec quatre victoires en autant de matchs, leur assurant ainsi la qualification. Avant eux, le Burkina Faso a été la première nation à se qualifier sur le terrain dès dimanche, après une nouvelle victoire face au Burundi. Les Étalons ont ensuite été suivis par les Lions Indomptables du Cameroun, qui ont décroché leur première victoire à l'extérieur sous la direction de Marc Brys contre le Kenya. Le Sénégal a également assuré sa qualification dans le groupe du Burkina Faso grâce à une victoire contre le Malawi. Avec 8 participants à la CAN 2025 déjà connus, il reste encore 16 places à pourvoir lors des deux dernières journées, prévues en novembre prochain. ■ M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Thomas Tuchel sera le sélectionneur de l'équipe d'Angleterre à partir du 1er janvier 2025, a annoncé mercredi la fédération Anglaise de football. Le technicien allemand deviendra le troisième sélectionneur étranger de l'histoire des « Three Lions » après le Suédois Sven-Goran Eriksson (2001-2006) et l'Italien Fabio Capello (2007-2012). Il succèdera à Gareth Southgate, en poste de 2016 à 2024.

Le Sud-Coréen **Hwang Ui-jo** risque quatre ans de prison. C'est la peine requise par le Parquet lors du procès qui s'est tenu mercredi au tribunal du District central de Séoul. L'ancien joueur de Bordeaux est accusé d'avoir filmé ses relations sexuelles avec deux partenaires à quatre reprises, entre juin et septembre 2022, sans leur consentement.

FINANCEMENT DU CINÉMA MALIEN : LE FAIC ATTEND SA DOTATION INITIALE

Le Fonds d'Appui à l'Industrie Cinématographique du Mali (FAIC) a organisé une conférence-débat sur le thème de la « Problématique du financement du cinéma malien, rôle et place du FAIC », au Centre International de Conférences de Bamako, le mardi 15 octobre.

FATOUMA CISSÉ



Les responsables du FAIC lors de la conférence de presse, le 15 octobre 2024.

Pour remédier au problème de financement du cinéma malien, le gouvernement a décidé de créer en 2017 une structure dont le rôle est de soutenir la production cinématographique en apportant un soutien financier aux œuvres. Cette rencontre, qui a réuni plusieurs réalisateurs, producteurs et acteurs du paysage cinématographique malien, n'a toutefois pas atteint son objectif, selon Bréhima Moussa Koné, Directeur général du FAIC. Lors de son mot introductif, il a déploré le manque d'affluence des cinéastes à la conférence. De son côté, Mme Diarrah Sanogo, représen-

tante du Secrétaire général par intérim du ministère de la Culture, a salué cette initiative qui, selon elle, permettra de pallier plusieurs difficultés. Elle a cependant souligné la problématique du financement du FAIC. En effet, chaque année, le FAIC est censé percevoir une dotation de 6 milliards de francs CFA pour financer des films. « À ce jour, ce fonds n'a pas été alimenté, alors qu'il est destiné à appuyer les réalisateurs dans leurs projets », a-t-elle regretté. Malgré les difficultés, M. Koné a précisé que le FAIC a pu financer plusieurs films ces dernières années, grâce à ses fonds propres. Il a ajouté :

« nous sommes en train de mettre en place les outils et les mécanismes nécessaires pour être prêts le jour où nous recevrons notre dotation initiale annoncée, d'une valeur de 6 milliards de francs CFA ». Lors des débats, de nombreux questionnements ont émergé, notamment sur le rôle du cinéma dans la société. Présent à la conférence, M. Alou Konaté, Président de la Fédération Nationale du Cinéma et de l'Audiovisuel du Mali (FENACAM), a affirmé que : « le cinéma représente un enjeu sociétal et culturel majeur et constitue un puissant levier de développement de la vie socioéconomique et culturelle d'un pays ». De son côté, M. Salif Konaté, ancien Président de l'Union Nationale des Cinéastes Maliens, a dénoncé le manque de financement des productions, ce qui, selon lui, risque de condamner certains pays à la dépendance malgré leurs riches potentialités artistiques. Toutefois, il a exhorté les autorités à investir dans le secteur du cinéma, affirmant que « la culture est le socle, le poumon de tout État ».

La conférence s'est achevée sur la projection d'un court-métrage mettant en scène une petite fille dialoguant avec le Président Modibo Kéita sur la situation actuelle du Mali, une séquence qui a enchanté le public. ■

INFO PEOPLE

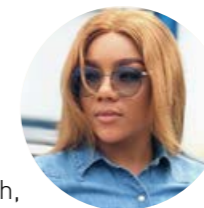
TOM HOLLAND LANCE SA MARQUE DE BOISSON NON ALCOOLISÉE

L'acteur britannique Tom Holland a annoncé le lancement de sa marque de bière sans alcool, « Bero ». Il a partagé une photo de lui avec la légende : « Quelque chose se prépare ». La sortie est prévue pour le 16 octobre, avec trois brassins promettant d'être à la fois familiers et innovants.



NADYA SABEH, LE RETOUR

Nadya Sabeh, épouse de l'artiste ivoirien Ariel Sheney, revient avec un documentaire, « Voyage au cœur de la vie », qui retrace son combat contre le cancer du sein. Présenté le 13 octobre, il a reçu le soutien de nombreuses célébrités. « Ce chemin m'a rendue plus forte », a-t-elle déclaré.



Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA - Massiré DIOP

Stagiaire :
Fatouma CISSÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

EMPRUNTS OBLIGATAIRES PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
« ETAT DU MALI 6,55 % 2024-2031 »
et « ETAT DU MALI 6,35 % 2024-2029 »

ENSEMBLE, POUR UN MALI PLUS FORT ET PLUS AMBITIEUX

SOUSCRIPTION DU 3 AU 17 OCTOBRE 2024

MONTANT TOTAL
80
MILLIARDS
DE FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION
10 000 FCFA

TRANCHE A

| | | | |
|-----------------------------|----------------------|--------------|--------------|
| MONTANT | TAUX D'INTERÊT | DURÉE | DIFFÉRÉ DE |
| 50 MILLIARDS FCFA | 6,55% l'an | 7 ans | 3 ans |

TRANCHE B

| | | | |
|-----------------------------|----------------------|--------------|--------------|
| MONTANT | TAUX D'INTERÊT | DURÉE | DIFFÉRÉ DE |
| 30 MILLIARDS FCFA | 6,35% l'an | 5 ans | 2 ans |

ÉMETTEUR



ARRANGEUR ET CHEF DE FILE



SYNDICAT DE PLACEMENT : ABCO BOURSE – AFRICABOURSE – AFRICAINE DE BOURSE – AFRICAINE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION – ATLANTIQUE FINANCE – BIBE FINANCE & SECURITE – BICI BOURSE – BNI FINANCES – BOA CAPITAL SECURITIES – CGF BOURSE – ATTJARIAS SECURITIES WEST AFRICA – CORIS BOURSE – EDC INVESTMENT CORPORATION – EVEREST FINANCES – HUDSON & CIE – IMPAXIS SECURITIES – NSIA FINANCES – PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT – SGI BENIN – SGI NIGER – SGI TOGO – SOGEBOURSE – SBIF – SGI MALI – SIRUS CAPITAL – SOCITE GENERALE CAPITAL SECURITIES-UNITED CAPITAL FOR AFRICA – INVICTUS CAPITAL FINANCE – BRIDGE SECURITIES – FGI – MAC AFRICAN – SGI BSIC CAPITAL – GLOBAL CAPITAL – CIFA BOURSE – MATHA SECURITIES – SGI ORAGROUP SECURITIES

Cette opération a été enregistrée par l'AMF-UMOA sous les numéros EE/24-17 et EE/24-18 du 30 septembre 2024.